



Objectifs de la formation

Le titulaire de l'emploi est amené à réaliser les opérations de conduite d'un ou plusieurs ateliers horticoles dans des champs de production variés : fruits, petits fruits, légumes, végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), semences, plantes à parfum, aromatiques et médicinales selon les objectifs de production (quantité, qualité, variétés, ...) et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il prend en compte en permanence dans les pratiques de travail la dimension de responsabilité environnementale de l'entreprise et agit dans un souci de maintien de la qualité des milieux et de maîtrise des coûts..

DURÉE

La formation est sur 3 ans
20 à 24 semaines de stage dans l'année
15 jours école / 15 jours en stage

Modalité

Service demi pension et/ou internat
Visites d'entreprises
500 m2 de serres chauffées, serres froides, et espaces de production hors sol et pleine terre.
Réalisation de nombreux projets
travaux pratiques en petits groupes

Statut

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres : Formations pour Adultes

Pré-requis

Condition d'admission

Après une 3ème générale, professionnelle ou de l'enseignement agricole

PAR VOIE SCOLAIRE : sous statut étudiant par alternance (15 jours école/15 jours en stage)

PAR APPRENTISSAGE : sous statut salarié, en contrat d'apprentissage

DELAI D'ACCES : Les demandes d'entrées en formation émises entre janvier et août concernent la rentrée de septembre à décembre de la même année.

Modalités d'évaluation

Ce diplôme de niveau 4 se prépare en trois ans dont une partie est acquise en contrôle continu et 5 épreuves terminales.

Possibilité de validation partielle d'un ou plusieurs CCF.

Poursuite d'études et débouchés

Après le bac Pro, plusieurs possibilités :

- Poursuivre ses études en BTSA., en faculté de sciences (DEUG) ou préparation dans des écoles supérieures d'Agriculture
- ou entrer dans la vie active en tant que chef d'équipe, chef de culture, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste ou responsable technique d'unité de production ou de transformation dans des exploitations, des entreprises horticoles, des collectivités territoriales spécialisées en pépinières, en productions florales, légumières, fruitières et en plantes médicinales, aromatiques ou à parfum...
- Création d'entreprise après quelques années d'expériences professionnelles

Tarifs

SCOLAIRE :

- Inscription : 70€ par an
 - cotisation : 30€ par an
- 2nde scolarité :

- en 1/2 pension : 155€ par mois (soit 1 550€ par an)

- ou en internat : 222€ par mois (soit 2 220€ par an)

1ère et Terminale scolarité :

- en 1/2 pension : 167€ par mois (soit 1 670€ par an)

ou en internat : 245€ par mois (soit 2 450€ par an)

Possibilité de bourses nationales.

APPRENTI :

- Frais de formation, à partir de 9000 euros/an : entièrement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise employeur.
- Cotisation : 30 € par an
- Demi-pension: 30€ par semaine
- internat: 90€ par semaine

Les formations MFR

Enseignements généraux

Mathématiques
Français
ESC
Langue vivante : Anglais
Education physique et sportive
Biologie-Ecologie
Physique chimie
Informatique
Documentation

Modules professionnels

Modules professionnels :

- MP1 : Organisation d'un chantier horticole
 - MP2 : Animation d'une équipe de travail
 - MP3 : Ressources naturelles communes et choix techniques
 - MP4 : Conduite de processus de productions horticoles
- Module d'Adaptation Professionnelle

Compétences visées

Capacités générales

- C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
 - C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
 - C3- Développer sa motricité
 - C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques
- Capacités professionnelles
- C5- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes
 - C6- Organiser le travail du chantier horticole
 - C7- Animer une équipe de travail
 - C8- Assurer les opérations techniques sur les végétaux
 - C9- Intervenir sur les conditions de croissance et de développement du végétal
 - C10- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations
 - C11- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Les +

- Possibilité de stage à l'étranger :
- Mobilité Erasmus +
- Les îles canaries
- Madère



MFR Le Grand Mas- 930 chemin du Grand Mas - 30700 Uzès

04.66.22.18.26

mfr.uzes@mfr.asso.fr